



Ordre du jour

1 – Introduction	2
A – Salutations.....	2
B – Excusées	2
C – Pensée aux membres et amis disparus	2
2 – Réception des jeunes titrés de l'Association	2
3 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023	3
4 – Rapport du président	3
5 – Rapport du caissier	5
6 – Rapport des vérificateurs.....	6
7 – Acceptation des rapports.....	6
8 – Élection des vérificateurs.....	6
9 – Élection du comité et du président.....	6
10 – Fête au Village 2024	7
11 – Propositions individuelles.....	7



1 – Introduction

A – Salutations

Samuel Roch souhaite la bienvenue à :

- Monsieur le Municipal Caleb Walther
- Monsieur le Chef de service Patrick Aubort
- M. Séchaud, agent de proximité de la Police Riviera
- M. Blanc et M. Roch, anciens présidents de notre Association
- M. Pascal Masson, président de Pro Veytaux
- Mme. Diane Sandoz – Membre du comité de la Société de Développement des Avants
- M. Sébastien Froidevaux – Président de l'Association des Intérêts de Tavel
- M. Grégoire Braissant, président de la FSG Chailly

Il souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie les membres et invités pour leur présence.

B – Excusées

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. Philippe Borlat, ancien président de l'Association
- Madame Corinne Wider, ancienne présidente de l'Association
- Madame Lene Dupertuis membre du comité
- Monsieur Gian-Franco LaRosa, membre du comité
- M. Martin de la Société Villageoise de Brent et environs
- Monsieur Nicolas Büchler, président de l'association des Intérêts de Glion
- M. Crisinel Chernex
- Madame Brigitte Hofer
- Monsieur Michel Bonjour
- Monsieur Marcel Blaser
- Monsieur Laurent Bise, premier vérificateur des comptes

C – Pensée aux membres et amis disparus

Le président propose de partager une pensée émue en mémoire des membres et amis qui nous ont quittés durant l'année 2023.

Il demande à l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence.

2 – Réception des jeunes titrés de l'Association

Comme de coutume, le comité souhaite récompenser les jeunes qui ont su se démarquer dans leur domaine respectif.

Après notre appel lancé au travers de la convocation à cette assemblée, le comité n'a pas eu d'autres retours que ceux de la FSG Chailly dont les jeunes membres se sont comme d'habitude distingués par de très bons résultats.

Le comité les en félicite et le président passe la parole à Monsieur Grégoire Braissant pour présenter ces jeunes et leur résultat.

Comme de coutume, un petit présent leur est remis.



Dans le cas où d'autres résultats n'auraient pas été communiqués, chacun peut naturellement en faire part et le comité ne manquera pas de les récompenser également.

3 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Comme indiqué sur la convocation, le PV ne sera pas relu ce soir. Chacun avait la possibilité de le demander par avance et il est également disponible sur notre site internet ainsi que vers la liste de présence.

La discussion est ouverte au sujet de ce PV ?

Le président demande à l'assemblée de l'accepter en levant la main – avis contraire – abstention.

Le PV de l'assemblée générale 2023 est accepté à l'unanimité.

4 – Rapport du président

Le président prend la parole pour son rapport :

Je souhaite revenir sur l'année écoulée en vous rappelant les activités qui ont été organisées par le comité.

L'année a commencé le 09 février par le traditionnel souper du comité et des conjointes et conjoints qui avait habituellement lieu en fin d'année mais l'intensité de nos calendriers à tous nous a fait prendre la décision raisonnable de l'organiser en début d'année. Ainsi, nous nous sommes retrouvés à l'hôtel de Chailly pour une soirée agréable et amicale.

Comme de coutume, nous nous sommes retrouvés ici même pour notre assemblée générale le 29.03.2023.

La Chasse aux Œufs désormais renommée « Pentathlon de Pâques » selon la nouvelle formule testée en 2022 s'est tenu le 05 avril 2023. Cette nouvelle organisation a à nouveau été couronnée de succès et de soleil. C'est une petite manifestation gratuite et destinée aux enfants qui se déroulera à nouveau mercredi prochain, 27 mars.

Pour la suite de l'année, nous devons être occupés à l'organisation de notre traditionnel Bal de l'Été qui était programmé au 17 juin 2023. Mais alors que l'organisation était à ses débuts, j'ai dû personnellement faire face à des difficultés familiales qui m'ont demandé plus de temps et d'énergie que ce que j'étais en mesure de fournir et j'ai donc dû mettre entre parenthèse mes activités associatives.

Les membres du comité ont immédiatement montré (en plus de leur soutien) une motivation sans faille pour maintenir l'organisation du Bal de l'Été, mais le temps était court et l'organisation pas suffisamment avancée à ce stade. Il s'avère que d'autres membres du comité ont connu des difficultés personnelles et autres obligations qui n'ont pas favorisé la tenue de l'évènement. Comme vous le savez, cette manifestation n'a donc pas eu lieu en 2023.

Heureusement, la fête des voisins est arrivée le 2 juin pour redonner au village de Chailly l'ambiance festive et fraternelle qu'il mérite. A cette occasion, l'association met à disposition son grill mais la fête est tenue par les habitants qui ont rempli les tables de plats succulents. Le soleil, lui, n'avait pas décidé de participer cette année.



Le mois de septembre a été pour le comité le mois du retour aux affaires avec l'organisation du programme de fin d'année que je vais évoquer mais aussi avec le lancement de l'organisation de la Fête au Village 2024.

Le 3 novembre, la brisolée s'est tenue malgré un vrai temps automnal. Pour autant, les châtaignes ont attiré le monde et la pluie s'est rapidement fait oublier ! Oui il s'agit du même texte que dans mon rapport de l'année passée mais, que voulez-vous, les éditions se suivent et se rassemblent !

En revanche, ce qui se suit mais ne se ressemble pas, c'est le calendrier de l'Avent qui était presque plein en 2022 et qui n'a trouvé que quelques rares participants en 2023. Nous en avons donc déduit que notre communication à ce sujet était à revisiter pour la prochaine édition. Cela étant nous avons passé d'agréable moment lors de quelques apéritifs dinatoire magnifiquement organisés par les habitants que je remercie chaleureusement !

Les festivités de Noël ont réuni comme d'habitude les différents centres villageois que compte l'association tout au long de la période de l'Avent. Le verre de vin chaud aux Crêtes et à Baugy permet des rencontres hors du village de Chailly et ceci est bien entendu un des buts incontournables de l'Association. Puis le Père-Noël nous a fait le plaisir de sa venue au village alors que Messieurs Zbinden et Cochard nous ont régala de leur fameuse soupe aux pois adorée de tous !

Après leur grand retour en 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveaux les élèves du collège de Chailly qui nous ont fait le plaisir immense de chanter les traditionnels chants de Noël sous la direction experte de Madame Destraz ! Merci aux institutrices du collège pour leur participation très appréciée !

Hors des manifestations habituelles, il est à souligner que nous avons pris possession du local des pompiers désormais mis à disposition de l'Association par la commune conformément à votre vote de 2022. Notre matériel s'y trouve depuis quelques mois et nous avons eu le plaisir de goûter à des conditions de rangement bien plus agréable que ce dont nous avons l'habitude à la Foge. La planification des travaux a pris du retard pour les mêmes raisons que l'annulation du Bal de l'Été mais leur réalisation sera bel et bien effective en 2024 avec comme objectif d'utiliser ce nouvel espace pour la Fête au Village en septembre prochain.

Finalement, nous retenons au moins deux choses de cette année 2023. D'une part que notre appartenance à ce comité et notre motivation ne nous soustrait pas à notre fragilité d'être humain et qu'il est important de garder le sens des priorités lorsque la vie familiale ou professionnelle s'intensifie. C'est ainsi que j'envoie encore une pensée à Lene Dupertuis qui ne peut se joindre à nous ce soir.

Et d'autre part que malgré nos efforts et anticipation pour être entouré de suffisamment d'aide nécessaire à la tenue de nos activités, les recherches de bénévoles sont difficiles à concrétiser. Ce point est d'autant plus important à souligner alors que nous sommes à quelques mois d'une Fête au Villages qui nécessite des besoins en bénévoles très importants. Nous comptons donc sur chacun de vous pour répondre favorablement à nos appels et pour les faire rayonner autour de vous en vue de toucher quelques-uns de vos proches et connaissances. Nous avons pris le pari d'organiser cette fête mais nous n'y parviendrons qu'avec votre aide à tous !

Merci pour votre présence ce soir, signe de votre attachement à notre l'Association des Intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et Environs, merci pour votre aide parfois et pour votre indulgence d'autre fois, et merci pour votre attention.



5 – Rapport du caissier

Karine Aymonier, caissière de l'Association, prends la parole pour son rapport :

Mesdames, Messieurs,
Chers-es membres,

L'exercice 2023 s'est avéré positif du point de vue comptable.

Sur l'ensemble de l'année, les produits représentent CHF 16'555.85 et les charges y compris amortissement totalisent CHF 16'340.89, ce qui produit un bénéfice net de CHF 214.96.

Les amortissements équivalent à CHF 4214,80 et comprennent 10 % du montant des toiles de couvertures et 20 % des équipements de la Foge.

Les cotisations ont diminué en 2023, mais restent à un niveau réjouissant en atteignant le montant de CHF 4'542.00. Nous comptons sur votre engagement pour retrouver le niveau record de 2022, où nous avons dépassé les Chf 5'000.

Les locations de la Foge, salle toujours très prisée, offre un bénéfice de CHF 2'986,20 après déduction des frais de fonctionnement et de la rétribution de 25% des locations à la commune de Montreux selon la convention qui nous lie. Cette somme est quasiment équivalente à 2022. Nous tenons également à adresser ici un grand merci à Mme. Guex qui gère les locations de semaine en semaine !

Le résultat des traditionnelles manifestations tenues en 2023 se présente de la manière suivante :

- La chasse aux oeufs (manifestations offerte) ne nous a coûté que CHF 84,05 et fait toujours la joie des enfants à la Foge.
- Nous avons, en raison d'impératifs d'ordre privé de plusieurs membres du comité, dû réduire les activités estivales de l'association, donc de notre Bal de l'Eté. Mais nous vous rappelons d'ores et déjà que nous organiserons la fête au village les 20 et 21 septembre prochains : bénévoles bienvenus !
- La brisolée (manifestations offerte) nous a coûté quant à elle CHF 512.55
- L'ensemble des festivités de Noël (manifestations offertes) nous a coûté CHF 1'222,80 pour l'ensemble du mois de décembre.
- Nous avons également soutenu par divers dons les sportifs méritants de Chailly, la société de gym de Chailly, et ce pour un montant de Chf 1094.- en 2023, (+ Chf 849.- par rapport à 2022).
-

Nous notons également avec plaisir que les gens se montrent particulièrement généreux lors de nos manifestations et laissent volontiers des dons dans notre crousille.

Du côté du bilan, les comptes d'actifs et passifs transitoires comportent des factures payées en dehors de l'exercice comptable, des locations du pavillon de la Foge reçues d'avance, ainsi que la rétribution de 25 % sur les locations et la facture des charges du pavillon versée en 2023 à la commune de Montreux.

Enfin, le bénéfice de l'exercice 2023 de CHF 214,96 sera, avec votre consentement, ajouté au capital.



6 – Rapport des vérificateurs

Monsieur Bise, 1^{er} vérificateur des comptes, prend la parole pour son rapport :

« Mesdames, Messieurs,

Selon le mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2023 en date du 19.03.2024 en compagnie de Mme. Karine Aymonier et M. Samuel Roch.

Nous avons pu consulter toutes les pièces comptables demandées et nous avons effectué des pointages sur les différents comptes et les avons trouvés exacts.

Nous nous plaignons à relever l'exactitude des comptes présentés et remercie la caissière pour son travail.

En vertu de ce qui précède, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2023 ainsi que le bilan au 31 décembre 2023
2. de donner décharge à la caissière ainsi qu'au comité pour leur gestion de l'exercice 2023
3. de donner décharge aux vérificateurs et de prendre acte du présent rapport. »

7 – Acceptation des rapports

La discussion est ouverte au sujet des rapports respectivement de la caissière et des vérificateurs.

La parole n'est pas demandée.

Le président demande à l'assemblée de les accepter en levant la main – avis contraire – abstention.

Les rapports du caissier et des vérificateurs sont donc acceptés à l'unanimité.

8 – Élection des vérificateurs

M. Bise, 1^{er} vérificateur, est désormais libérée de cette tâche. M. Gonzales devient 1^{er} vérificateur et M. Bühler, 2^{ème} vérificateur.

Nous ouvrons donc les candidatures pour le poste de vérificateur des comptes suppléants.

Mme. Marlyse Blaser est donc élue vérificateur suppléante, avec les sincères remerciements du comité.

9 – Élection du comité et du président

Le président est heureux de présenter à l'assemblée un comité bien garni cette année encore sans aucunes démissions à noter.

Cela étant de bonnes volontés qui souhaiterait rejoindre nos rangs sont toujours les bienvenues, notamment pour des besoins en gestions des infrastructures et matériel.

Le président propose donc d'élire le comité avec la composition suivante :

- M. Yannick Guex, vice-président
- Mme. Marie Roch, secrétaire
- Mme. Karine Aymonier, caissière
- M. Gian-Franco La Rosa, membre actif



- Mme. Lene Dupertuis, membre active
- M. Romain Pilloud, membre actif
- Mme. Colette Livers, membre active
- M. Samuel Roch, président

Le comité est élu par acclamation spontanée ! L'assemblée est remerciée pour la confiance témoignée.

10 – Fête au Village 2024

Le Président présente la Fête au Village 2024 à venir en mentionnant le concept générale, la localisation de la fête, le programme d'animation, le cortège traditionnel et lance un appel pour la recherche de bénévoles.

11 – Propositions individuelles

Monsieur Dedominicci intervient au sujet de la circulation dans le village de Chailly en indiquant que les GPS guident les usagers vers le Bourg lors de surcharge de trafics. Ceci bloque entièrement le village lorsque l'autoroute est saturée.

Mesdames Ubersatz, Wider et Monsieur Dedominicci, soulignent leur mécontentement et leur sentiment d'anxiété concernant l'extinction de l'éclairage public.

Madame Ndongo, infirmière Cheffe à l'EMS Montbrillant présente à l'assemblée l'Association Méfan.

Monsieur Dumas rappelle la tenue du traditionnel loto du boudrome.

Monsieur Caleb Walter apporte salutations de la Municipalité et remerciement chaleureusement le comité pour leurs activités.

Monsieur Braissant annonce l'organisation par la FSG Chailly des Championnats Suisse de gymnastique 2024 au Pierrier le 28.09.2024.

La parole n'est plus demandée.

Avant de clore cette assemblée générale, le président informe que le bar est à la disposition de l'assemblée et les boissons sont bien sûr offerte. Le service sera assuré par l'équipe du Boudrome de Chailly que l'assemblée remercie chaleureusement.

La séance est close à 21h03.